

Paris, le 19 juin 2020

Objet : Crise sanitaire du COVID-19 - Soutien aux adhérents de la Demeure Historique

En tant qu'intermédiaire d'assurance, spécialisé dans les monuments historiques et demeures remarquables, votre entreprise est référencée par La Demeure Historique, association nationale reconnue d'utilité publique.

À ce titre, les fermetures administratives imposées par l'État afin de limiter la propagation du virus COVID-19 ont généré l'envoi de déclarations de sinistres de la part de nos membres qui avaient souscrit des garanties pertes d'exploitation et dont les activités touristiques ont été très sévèrement impactées.

Nous déplorons vivement les refus de garantie, voire d'ouverture de sinistre, qui ont pu leur être opposés au prétendu motif que les conséquences d'une épidémie ne seraient pas assurables ce qui est d'autant plus inexact en droit qu'aucune disposition n'interdit de couvrir les risques pandémiques et d'autant moins bienvenu quand l'intéressé excipe d'une police comportant une telle couverture.

La Demeure Historique demeure donc particulièrement attentive à ce que les gestions des sinistres subis par ses adhérents ne soient pas ralenties par des préliminaires dilatoires et nous comptons sur votre mobilisation pour qu'il en soit ainsi.

À risque garanti, indemnisation due et c'est en ces termes que nous vous remercions d'œuvrer efficacement.

Dans le cas où aucune garantie ne pourrait être mobilisée, nous espérons que vous pourrez sensibiliser les compagnies d'assurances aux fins de parvenir à des indemnisations commerciales, voire à des remises de primes du fait de l'absence de risque durant les périodes où les établissements ont été fermés.

La Demeure Historique a mené de nombreuses actions auprès des pouvoirs publics, mais il est essentiel que les acteurs privés se mobilisent également.

Vous jouez un rôle essentiel d'accompagnement auprès de nos adhérents, et nous vous remercions par avance de votre implication pour les aider à survivre à cette crise sans précédent dont nous savons qu'elle sera lourde de conséquences financières pour les propriétaires-gestionnaires qui exploitent un modèle économique fragile, dépendant exclusivement ou très fortement de la fréquentation touristique.

Olivier de Lorgeril

Olivier de Lorgeril
Président